



« Maintenir les équilibres et transmettre les richesses »

COMITE DE PROGRAMMATION DU MERCREDI 13 MARS 2019

COMPTE RENDU

Séance du 13 mars 2019

Date de convocation : 4 mars 2019

Membres en exercice : 24 titulaires et 24 suppléants

Membres votants : 15/24

La règle du double quorum est respectée tout au long de la séance : quorum général 15/24, quorum privé 10/14

L'an deux mille dix-neuf, le treize mars, le Comité de programmation du GAL Vidourle Camargue dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Boisseron.

Présents :

Collège des collectivités :

Avec voix délibérative : Pierre Martinez, Olivier Penin, Marie Pasquet, Jean-Pierre Bondor, Richard Pitaval,

Collège des consulaires :

Avec voix délibérative : Pascal Chabert, Gil Gréa

Collège des associations :

Avec voix délibérative : Lisy Jonquet, David Quinot, Stéphan Jannez, David Delon

Collège société civile :

Avec voix délibérative : Claude Constant, Annelise Chevalier, Marylène Badoux, Catherine Berti,

Membres suppléants présents sans voix délibérative :

Techniciens et partenaires invités :

Zoé Valat (CD30), Karine Diaz (CCPL), Jean-Luc Fabre (CD34)

Equipe du GAL:

Maxime Charlier, Catherine Bazile, Patricia Carlier Chargée de mission patrimoine.

M. le Président, a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants du Comité de programmation. C'est également l'occasion pour évoquer le décès de Yannick Reboul et respecter une minute de silence.

Le Président, M. Pierre Martinez ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

I- Programmation et déprogrammation selon retour de l'autorité de gestion

- a) Programmation des dossiers selon retour des instructions de l'Autorité de gestion
- b) Déprogrammation pour abandon et selon avancée des mises en paiement

II- Avis d'opportunité et programmation sur les projets suivants :

- a) FA 2 Tourisme : Vignovins
- b) FA 3 Employabilité : REE'L - PLIE Est Héraultais
- c) FA 4 Cohésion sociétale : Maison des services Association CALADE

- d) FA 4 Cohésion sociétale : Aménagement de la place de Montmirat
- e) FA 4 Cohésion sociétale : Aménagement de la place du temple à Beauvoisin
- f) FA 5 Patrimoines : application Trid'Bull

III-Sélection des dossiers AAP Patrimoines 2019

IV-Questions diverses

I - PROGRAMMATION/DEPROGRAMMATION :

Objet : Ajustement, programmation et déprogrammation selon retour de l'autorité de gestion

a) Programmation des dossiers selon retour des instructions de l'Autorité de gestion

Sont présentés les dossiers ayant reçu un avis d'opportunité favorable et un rapport d'instruction selon le retour de l'autorité de gestion et propose de programmer ces dossiers.

a) Dossiers ayant reçus un avis d'opportunité favorable

Fiche Action	Dossiers	Porteur	Note obtenue	FEADER en euros	Coût total en euros
FA 1 Entrepreneariat	Diversification d'activité de l'entreprise Aurouxfood-Filigree	SARL Aurouxfood	14/20	16 223,13 €	40 557,83 €
FA 1 Entrepreneariat	Productivité et développement marketing d'une biscuiterie sommiéroise	SASU @Epicirius (Le Repaire des cookies)	10/20	9 255,60 €	23 139,00 €
FA 1 Entrepreneariat	Aménagement d'un laboratoire de fabrication culinaire	SAS Instant bocal	15/20	18 190,60 €	45 476,49 €
FA 2 Tourisme	Création d'une visite compensatoire 360° du site d'Ambrussum	CC Pays de Lunel	13,5/20	14 344,96 €	22 414,00 €

- Diversification d'activité de l'entreprise Aurouxfood-Filigree

Vote : Pour : 15
Abstention : 0
Contre : 0

- Productivité et développement marketing d'une biscuiterie sommiéroise

Vote : Pour : 15
Abstention : 0
Contre : 0

- Aménagement d'un laboratoire de fabrication culinaire

Vote : Pour : 15
Abstention : 0
Contre : 0

- Création d'une visite compensatoire 360° du site d'Ambrussum

Vote : Pour : 14
Abstention : 0
Contre : 0

Un non votant concerné par le projet, M. Pitaval

b) Dossiers abandonné nécessitant la déprogrammation du FEADER non utilisé :

Fiche Action	Dossiers	Porteur	FEADER consommé	Montant à désengager
FA 1 Entrepreneariat	Aménagement d'un camion aménagé pour la vente directe	EARL Les Combes mégères M. VIDIL	0 € (abandon)	12 000,00 €

Vote : Pour : 15
Abstention : 0
Contre : 0

II- AVIS D'OPPORTUNITE :

Fiche Action 2 Tourisme : Développement de l'entreprise agrotourisme Maître d'ouvrage : SARL Vigno'vins

Localisation du projet	Siège à Saint-Laurent d'Aigouze / projet sur le territoire Vidourle Camargue			
Calendrier d'exécution	2ème trimestre 2019			
Objectif fiche action	L'entreprise exerce une activité de balades guidées dans les vignes en 4x4, visites de chais et caveaux avec rencontres vigneronnes et dégustations de vins. Elle privilégie pour les visites les partenaires travaillant en agriculture raisonnée, biologique ou biodynamique sur le territoire, des sables à Montcalm, Saint Christol, Lunel, en Costières de Nîmes ou encore au Pic Saint Loup. Labélisée Sud de France, Eco responsable, Vignobles et Découvertes. L'objectif de « Vigno'vins » consiste à capter une nouvelle clientèle afin d'élargir l'offre touristique locale.			
Points d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une offre touristique modernisée et plus respectueuse de l'environnement (biocarburant entre 60 et 75% en - de GES) ▪ développer la qualité des prestations touristiques proposées sur le territoire et développer l'oenotourisme ▪ partenariat avec les producteurs locaux 			
Lignes de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Achat du véhicule ▪ Equipement en biocarburant 			
Plan de financement prévisionnel	Coût total éligible	100 %	30 000.00 €	Taux maxima d'aide publique = 50 % Taux FEADER = 40 %
	Aide Leader	40 %	12 000.00 €	
	Cofinanceur à définir	10 %	3 000.00 €	
	Autofinancement	50 %	15 000.00 €	

La communauté de commune Terre de Camargue a prévu d'étudier la possibilité d'un cofinancement.

Soumis à la grille de sélection en séance du Comité de programmation, le projet obtient une note de 12/20.

Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.

Vote : Pour : 15
Abstention : 0
Contre : 0

Fiche Action 3 Employabilité : Réseau d'Entreprises Engagées Localement (REE'L) Maître d'ouvrage : PLIE Est Héraultais

Localisation du projet	Communauté de communes du Pays de Lunel
Calendrier d'exécution	01/01/2019 au 31/12/2019
Objectif fiche action	Le projet permet de renforcer l'employabilité en rapprochant les attentes et les besoins des acteurs et de dynamiser un réseau d'entreprises autour de l'emploi, afin d'être au plus près des personnes en difficulté.

Points d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> ▪ partenariat et rapprochement les acteurs économiques et les acteurs de l'économie sociale et solidaire. ▪ anticiper les besoins de recrutement ▪ amélioration du service donné à la population 			
Lignes de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coût salarial ▪ Coût indirect 15% ▪ Frais liés à l'organisation de l'action 			
Plan de financement prévisionnel	Coût total éligible	100 %	13 444.41 €	Taux maxima d'aide publique = 80 % Taux FEADER = 80 %
	Aide Leader	64 %	8 604.42 €	
	Autofinancement appelant du FEADER	16 %	2 151.11 €	
	Autofinancement	20 %	2 688.88 €	

M. Quinot, Directeur du PLIE présente le projet.

Il n'y a pas de question.

Soumis à la grille de sélection en séance du Comité de programmation, le projet obtient une note de 12.5/20.

Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.

Vote : Pour : 14
Un non votant concerné par le projet, M. Quinot
Abstention : 0
Contre : 0

FA 4 Cohésion sociétale : Aménagement Centre social à Calvisson

Maître d'ouvrage : Association Calade

Localisation du projet	Calvisson, Pays de Sommières et département du Gard			
Calendrier d'exécution	01/03/2019 au 29/02/2020			
Objectif fiche action	Le projet permet l'ouverture d'un lieu de rapprochement citoyen ouvert à tous et tous les jours de la semaine. Il propose des services, accompagnés par des professionnels formés. Il participe au dynamisme du quartier car proche des Ecoles, du Centre de loisirs, du Centre Médico-Social, du CCAS, de la Maison des familles et des Solidarités.			
Points d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer une réponse adaptée aux besoins des habitants grâce au nouvel équipement, ▪ Favoriser le lien social, ▪ investissements multifonctionnels et intergénérationnels et implication citoyenne. 			
Lignes de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilier ▪ Informatique 			
Plan de financement prévisionnel	Coût total éligible	100 %	10 803.15 €	Taux maxima d'aide publique = 80 % Taux FEADER = 80 %
	Aide Leader	50 %	5 400.52 €	
	CAF	30 %	3 242.00 €	
	Autofinancement	20 %	2 160.63 €	

M. Jannez, Directeur de Calade, présente le projet.

Il n'y a pas de question.

Soumis à la grille de sélection en séance du Comité de programmation, le projet obtient une note de 14/20.

Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.

Vote : Pour : 14

Un non votant concerné par le projet, M. Jannez

Abstention : 0

Contre : 0

Fiche Action 4 Cohésion sociétale : Aménagement de la place
Maître d'ouvrage : Commune de Montmirat

Localisation du projet	Montmirat			
Calendrier d'exécution	03/06/2019 au 28/06/2019			
Objectif fiche action	L'opération consiste à créer un lieu de vivre ensemble et de rencontre attractif dédié à l'ensemble des habitants de la commune de Montmirat. Ce projet permet la création d'un espace vivant et dynamique qui prendra en compte la création d'une aire de jeux sécurisée pour les enfants de 2 à 10 ans et des tables de jeux pour tous (échecs, dames).. Cet espace favorisera les échanges intergénérationnels et le rassemblement de la population autour de diverses activités ludiques.			
Points d'intérêt	<ul style="list-style-type: none">▪ amélioration du cadre de vie▪ rapprochement citoyen▪ rencontre intergénérationnelle▪ concertation publique			
Lignes de dépenses	<ul style="list-style-type: none">▪ Aménagement, Construction▪ Equipement, matériel			
Plan de financement prévisionnel	Coût total éligible	100 %	21 945.25 €	Taux maxima d'aide publique = 80 % Taux FEADER = 80 %
	Aide Leader	64 %	14 044.96 €	
	Région Occitanie	16 %	3 511.24 €	
	Autofinancement	20 %	4 389.05 €	

Il n'y a pas de question.

Soumis à la grille de sélection en séance du Comité de programmation, le projet obtient une note de 11/20.

Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.

Vote : Pour : 15

Abstention : 0

Contre : 0

Fiche Action 4 Cohésion sociétale : Aménagement de la place du Temple
Maître d'ouvrage : Commune de Beauvoisin

Localisation du projet	Place du Temple, Beauvoisin			
Calendrier d'exécution	30/06/2019 au 31/03/2020			
Objectif fiche action	Le programme de réaménagement de la place du Temple s'inscrit dans un double objectif : la mise en valeur du centre ancien de la commune et la revitalisation du coeur de village. La commune veut promouvoir le vivre ensemble et le rapprochement citoyen par une action d'envergure pour une petite commune. Les attentes nombreuses ont été exprimé lors de la consultation citoyenne : préservation du patrimoine architectural (Temple), création d'un lieu de vie, favoriser les échanges entre citoyens, favoriser le commerce de proximité, proposer un lieu multi-fonctions permettant de maintenir les traditions camarguaises, et l'organisation de manifestations culturelles.			

Points d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer le vivre ensemble et les interactions sociales, améliorer le cadre de vie et l'attractivité de la commune ▪ intégration des personnes en situation de handicap. ▪ lieu multi-fonctions ▪ concertation publique 			
Lignes de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation chantier ▪ Maître d'œuvre ▪ Aménagement/travaux 			
Plan de financement prévisionnel	Coût total éligible	100 %	101 022.90 €	Taux maxima d'aide publique = 80 % Taux FEADER = 80 %
	Aide Leader	49.5 %	50 000,00 €	
	Région Occitanie	30 %	30 307.00 €	
	Autofinancement	20.5 %	20 715.90 €	

Il n'y a pas de question.

Soumis à la grille de sélection en séance du Comité de programmation, le projet obtient une note de 14/20.

Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.

Vote : Pour : 15
Abstention : 0
Contre : 0

Fiche Action 5 Patrimoines: Animation du jeu TRID'bull
Maître d'ouvrage : Association Voir Plus

Localisation du projet	territoire du PETR			
Calendrier d'exécution	01/04/2019 au 30/09/2019			
Objectif fiche action	L'opération consiste à faire connaître la course camarguaise de manière ludique à travers la mise en place d'un jeu d'évaluation sous forme d'application web « TRID'bull », application de jeu en ligne conçue par l'association Voir Plus qui se pratique sur le téléphone, la tablette ou l'ordinateur. Entièrement gratuit, l'objectif de cette opération est de faire participer activement les spectateurs à la course en donnant leur avis sur les taureaux et les raseteurs			
Points d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> ▪ projet innovant ▪ transmission de la tradition camarguaise à la jeune génération et sa promotion auprès du nouveau public. 			
Lignes de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Frais de personnel ▪ Communication ▪ Frais de déplacement 			
Plan de financement prévisionnel	Coût total éligible	100 %	1 481.40 €	Taux maxima d'aide publique = 80 % Taux FEADER = 80 %
	Aide Leader	64 %	948.10 €	
	Cofinancier à rechercher	16 %	237.02 €	
	Autofinancement	20 %	296.28 €	

M. Gréa s'étonne du choix de nom de l'application pour son anglicisme.

M. Pitaval trouve effectivement le nom bizarre qui rappelle une boisson énergisante.

Mme Chevalier explique que pour toucher une nouvelle population et en particulier les jeunes les termes traditionnels comme « biou » ne sont pas parlants et qu'il est difficile de faire de la promotion sur ce vocabulaire.

Soumis à la grille de sélection en séance du Comité de programmation, le projet obtient une note de 13.5/20.

Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.

Vote : Pour : 9

Abstention : 2

Contre : 4

III APPEL A PROJETS PATRIMOINE :

Classement des dossiers

Sont distribués aux membres du comité de programmation deux tableaux :

- 1 tableau de classement des projets selon les critères de sélection avec les critères d'appréciation

- 1 tableau de classement des projets selon les notes finales

M. Pitaval demande par quelle commission ces notes ont été attribuées ?

M. Charlier répond qu'une commission composée de référents des fonds européens, de référents patrimoine et tourisme s'est réunie. Le comité technique n'a pas été réuni faute de personnel pour l'organisation.

M. Pitaval s'étonne de la note du projet de fouilles archéologiques d'Ambrussum (8.5) et pense qu'il faut revoir la note.

M. Carlier lui précise qu'elle a reçu personnellement le porteur de projet et qu'elle a évoqué avec lui :

- les critères de la fiche action dont les actions éligibles

- les lignes de dépenses dont certaines sont inéligibles ou mal définies

et proposé d'autres pistes de financement.

Une discussion s'engage.

M. Charlier précise que le classement se fait également selon les dossiers entre eux et qu'un ré-examen d'une note demande que tous les dossiers soient revus.

M. Gréa souligne la cohérence du tableau de classement.

Mme Chevalier ne s'estime pas en capacité de juger un dossier par rapport à un autre.

Une discussion s'engage.

Il est proposé par M. Martinez de sursoir à ce classement et d'organiser un comité technique.

La proposition est acceptée.

M. Charlier informe qu'une date sera proposée et le comité technique convoqué par mail.

M. Pierre Martinez clôt la séance.

Le prochain comité de programmation se tiendra le 15 mai 2019.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 16h00.

**Le Président,
Pierre MARTINEZ**